

COMMUNIQUE DE PRESSE

Lille, le 27/06/2026

VIGILANCE MÉTÉOROLOGIQUE

Vigilance orange « Orages » pour les 5 départements de la région Hauts-de-France (Aisne, Nord, Oise, Pas-de-Calais et Somme)

Les départements de l'Aisne, du Nord, de l'Oise, du Pas-de-Calais et de la Somme sont placés en vigilance orange « Orages » par Météo France ce samedi 27 juin 2026, de 20h à 2h.

Les développements orageux seront d'intensité forte à localement violente. Sous ces orages, de fortes précipitations sont attendues (30 à 50 mm) ainsi que des chutes de grêle, accompagnées également de rafales de vent pouvant dépasser les 100 kilomètres par heure sous les cellules les plus virulentes.

Bertrand GAUME, préfet de la région Hauts-de-France, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, préfet du Nord, appelle à la plus grande prudence et a mobilisé de manière préventive les services de secours et de protection de la population afin qu'ils assurent une surveillance permanente de l'évolution du phénomène météorologique et mettent en œuvre si besoin les mesures adéquates. Il invite chacun à adopter des comportements responsables.

Le préfet rappelle qu'en cas d'urgence, il convient de composer immédiatement le 18 (ou le numéro européen 112) pour prévenir les secours. N'encombrez pas les lignes d'urgence et n'appellez qu'en cas de forte nécessité.

Rappel des mesures de prudence :

- ➔ En période orageuse et de fortes rafales de vent, restez chez vous autant que possible et redoublez de prudence si vous devez absolument sortir ;
- ➔ Prenez garde aux chutes d'arbres et d'objets, ne vous promenez pas en forêt ou sur le littoral ;
- ➔ Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent et susceptibles d'être endommagés, en particulier dans les campings et installations sur le littoral ;
- ➔ N'intervenez pas sur les toitures et ne touchez en aucun cas aux fils électriques tombés au sol ;
- ➔ Protégez votre logement et vos biens exposés au vent ;

Préfecture du Nord

Service régional de la communication interministérielle
Tél : 03 20 30 52 50

Mél : pref-communification@nord.gouv.fr

- ➔ Restez attentif avec les enfants et les personnes âgées ;
- ➔ Limitez toute activité sportive extérieure ;
- ➔ Ne prenez pas la mer. Ne pratiquez pas de sport nautique et ne vous baignez pas ;
- ➔ Vérifiez l'amarrage de votre navire et l'arrimage du matériel à bord, ne restez pas à bord ;
- ➔ Sur la route, limitez vos déplacements et votre vitesse, en particulier si votre véhicule ou votre attelage est sensible aux effets du vent.

Préfecture du Nord

Service régional de la communication interministérielle
Tél : 03 20 30 52 50

Mél : pref-communication@nord.gouv.fr